

**DÉTAIL DES SOURCES D'APPROVISIONNEMENTS,
BILAN RÉEL OFFRE-DEMANDE EN PUISSANCE
ET TAUX DE PERTES DE DISTRIBUTION**

1 Les sections suivantes présentent le détail des sources d'approvisionnements du
2 Distributeur, le bilan réel offre-demande en puissance sur le réseau intégré lors de la
3 pointe civile de 2011, la conciliation des besoins réguliers du Distributeur avec les
4 besoins québécois de puissance à la pointe ainsi que le taux de pertes de distribution.

1. DÉTAIL DES SOURCES D'APPROVISIONNEMENTS ET DES FORMES D'ÉNERGIE DU DISTRIBUTEUR

5 Les approvisionnements du Distributeur pour l'année civile 2011 s'élèvent à
6 182,73 TWh. Le tableau 1 présente la répartition des approvisionnements selon qu'ils
7 proviennent d'Hydro-Québec Production ou des autres fournisseurs et selon qu'il s'agit
8 d'énergie patrimoniale ou d'énergie postpatrimoniale.

9 **TABLEAU 1**
10 **SOURCES D'APPROVISIONNEMENTS ET FORMES D'ÉNERGIE**
11 **(TWH)**

12 Hydro-Québec Production	Patrimonial	177,33
13	Postpatrimonial ^(a)	3,37
14 Autres fournisseurs	Postpatrimonial ^(b)	2,03
15 Total		182,73

16 (a) Incluant l'entente-cadre, les appels d'offres et la dispense.

17 (b) Incluant les appels d'offres et la dispense.

2. BILAN RÉEL OFFRE-DEMANDE EN PUISSANCE LORS DE LA POINTE CIVILE DE 2011

18 Le bilan réel offre-demande en puissance lors de la pointe du 24 janvier 2011 figure au
19 tableau 2.

1 **TABLEAU 2**
2 **BILAN RÉEL OFFRE-DEMANDE DU DISTRIBUTEUR EN PUISSANCE LORS DE LA POINTE**
3 **DU 24 JANVIER 2011**
4 **(MW)**

5	Besoins réguliers du Distributeur – réseau intégré	37 500
6	Approvisionnements (Offre)	37 500
7	Approvisionnements patrimoniaux	33 806
8	Approvisionnements postpatrimoniaux	3 694

3. **CONCILIATION DES BESOINS RÉGULIERS DU DISTRIBUTEUR AVEC LES BESOINS QUÉBÉCOIS DE PUISSANCE À LA POINTE**

9 Dans son Rapport annuel 2010¹, Hydro-Québec fait état de besoins québécois à la
10 pointe hivernale 2010-2011 de 37 717 MW.

11 Le tableau 3 montre la conciliation des besoins réguliers du Distributeur avec les
12 besoins québécois en puissance à la pointe hivernale 2010-2011.

13 **TABLEAU 3**
14 **CONCILIATION DES BESOINS RÉGULIERS DU DISTRIBUTEUR**
15 **AVEC LES BESOINS QUÉBÉCOIS**
16 **(MW)**

17	Besoins québécois	37 717
18	- Besoins des réseaux voisins québécois	140
19	- Réseaux autonomes	77
20	= Besoins réguliers du Distributeur (Réseau intégré)	37 500

21
22 L'écart entre les besoins québécois et les besoins réguliers du Distributeur provient des
23 livraisons du Producteur à Alcan et à La Compagnie Hydroélectrique Manicouagan
24 (LCHM) ainsi que des besoins des réseaux autonomes.

¹ Rapport annuel 2010 d'Hydro-Québec, page 98.

4. TAUX DE PERTES DE DISTRIBUTION

- 1 Le taux de pertes de distribution pour l'année 2011 est de 3,1 % comparativement à
- 2 3,4 % en 2010.